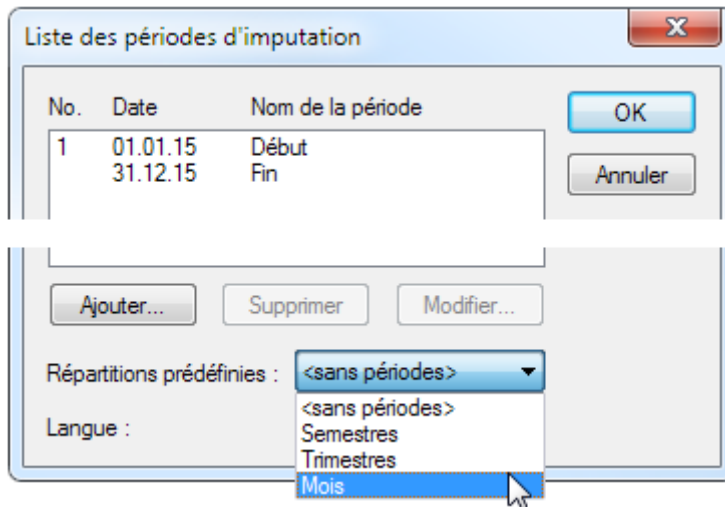




Crésus Comptabilité

21.1 - Définir les périodes d'imputation

21.1 - Définir les périodes d'imputation



Pour définir comment vous voulez subdiviser l'année comptable, exécutez la commande *Options – Périodes d'imputation*.

La liste déroulante *Répartitions prédéfinies* propose les 3 répartitions les plus courantes. Si cela ne correspond pas à vos besoins vous pouvez définir les périodes à la main avec les boutons *Ajouter*, *Supprimer* et *Modifier*. Pour notre exemple choisissez *Mois* puis cliquez sur *OK*.